

Autrement dit...
907 membres

Novembre 2016



www.araq.qc.net

jean-paul.gagne@cgocable.ca

ASSOCIATION DES
RETRAITÉES ET
RETRAITÉS DE
L'ÉDUCATION ET
DES AUTRES SER-
VICES PUBLICS
DU QUÉBEC (CSQ)

AREQ SECTEUR 01F RIMOUSKI-NEIGETTE

Autrement dit...

Mot de la présidente



Bonjour
à toutes et
à tous,

Il me fait
plaisir de
vous retrou-
ver après ce
bel été enso-

leillé. Nos activités sont commen-
cées depuis septembre et vont bon
train.

En effet, le premier déjeuner et la fête
des personnes ayant atteint 75 ans
dans notre secteur ainsi que l'accueil
de nos nouveaux membres ont connu
une très forte participation. Le
conseil sectoriel vous remercie. De
plus, notre premier projet Toujours
en action, initiation et perfectionnement
en tennis a satisfait grandement

les personnes participantes.
Le deuxième projet est en
préparation et nous vous
donnerons les détails bientôt.

N'oubliez pas, avant les
Fêtes, deux rencontres très
importantes : le déjeuner
organisé par le comité de la
condition des hommes le 18
novembre et notre dîner
buffet à l'occasion de
Noël le 15 décembre.
Au cours des derniè-
res semaines deux
changements sont
survenus au conseil sectoriel :
M. Jean-Roch Côté a
été désigné à la trésorerie et
Mme Francine Gaudreau à la
deuxième vice-présidence.
Le poste de deuxième
conseiller est présentement
vacant. Je vous invite à



venir vous joindre à nous
pour continuer le travail
amorcé dans cette dernière
année du triennat.

La saison des Fêtes arrive à
grands pas. Je vous souhaite
une très belle période de
réjouissances avec vos pro-
ches et une nouvelle année
qui vous apportera santé,
bonheur et joie.

Magella Desrosiers
présidente



Comité Environnement et Développement durable



L'AREQ
lance une
pétition
pour l'aboli-

tion des sacs en plastique à usa-
ge unique dans les commerces.
L'AREQ qui regroupe plus de
57 000 personnes, vient de lan-
cer une pétition électronique
pour demander au gouverne-
ment du Québec d'interdire la
distribution des sacs en plasti-
que à usage unique par les com-
merces dans l'ensemble du Qué-
bec.

La pétition de L'AREQ a été
mise en ligne au début septem-
bre sur le site de l'assemblée
nationale (www.assnat.qc.ca).

Les citoyens ont jusqu'au
29 novembre pour la si-
gner.

Rappelons-nous qu'il se
consomme plus de 1 mil-
liard de sacs en plastique
au Québec par année et
que 13% seulement sont
récupérés dans la provin-
ce. En signant cette péti-
tion, nous voulons envoyer
un message fort aux déci-
deurs à l'effet que nous
pouvons nous passer des
sacs en plastique à usage
unique. Nous avons très
bien vécu sans ces sacs
dans le passé et nous le
pouvons encore aujour-

d'hui.

Alors, le comité de l'environ-
nement et du développement
durable vous invite donc à
signer cette pétition en vous
rendant sur le site de l'as-
semblée nationale car, il faut
absolument poser des gestes
concrets en faveur de l'élimi-
nation des sacs en plastique.

Yves Gauthier

Responsable du
comité de l'en-
vironnement et du
développement
durable.



Dans ce numéro :

Déjeuner des bénévoles et voyage à Ottawa	2
Sociopolitique et premier déjeuner	3
Chronique à Simon et Condition des hommes	4, 5
Fête des 75 ans, Bourse de l'AREQ et Présidente Régionale	6, 7
Cela vous a échappé et Communiqué,	8
On est déjà à la retraite et Chronique de Simon	9, 10, 11
Horaire, Toujours en action, et Fête de Noël	12

Membres de l'équipe du bulletin

- Réal Beaupré
- Anne-Marie Desrosiers
- Magella Desrosiers
- Marie-Marthe Dionne responsable
- Thérèse Lepage
- Catherine Lévesque
- Ghislaine Malenfant
- Laurence Morais
- Léonard Vaillancourt



Déjeuner des bénévoles

Écho du déjeuner tenu au Club de golf " L'Empress." le 10 juin 2016, pour souligner l'implication de nos membres bénévoles.

Nous avons commandé du soleil, il est arrivé, bien qu'un peu tard! Cependant, 115 personnes (un record!) étaient à notre déjeuner qui se voulait être un remerciement à tous ceux et celles qui se sont impliqués au cours de l'année dans la préparation de nos diverses activités. Quelques-uns n'avaient pu se joindre à nous...qu'ils reçoivent, une fois encore, nos remerciements. Les tables étaient joliment décorées de plants de tomates ou de poivrons. Merci à nos deux organisatrices, Margot et Francine. Ce fut une belle rencontre, remplie de bonne humeur.

Annonce

Nous sommes à la recherche

d'une personne pour occuper le poste de deuxième conseiller.

Martine Brice

pour le Conseil sectoriel.



Membres du conseil sectoriel:

Magella Desrosiers présidente

Margot Michaud

Francine Gaudreau

Jacques Beudet

Marie-Marthe Dionne

Martine Brice

Jean-Roch Côté

Merci!

Voilà, voilà, un beau voyage à Ottawa



De beaux souvenirs à emmagasiner et à revoir en attendant le prochain voyage...

Martine Brice.

Écho de votre voyage à Ottawa les 12,13 et 14 juillet 2016 organisé par votre secteur de l'AREQ.

Même Dame Nature a

été de la partie nous permettant toutes les activités prévues.



Action sociopolitique

L'heure juste...

C'est facile et courant de mettre dans un même discours des projections démographiques, leur incidence sur la société et la fragilité des finances publiques.

Je trouve qu'il est important de savoir porter un jugement critique sur les préjugés pour les voir venir et mieux les combattre.

Bien des études et ouvrages abordent cette situation. Pour ma part, je m'inspire d'une émission de Radio-Canada diffusée dans le cadre de Désautels le dimanche.

D'ICI UNE VINGTAINE D'ANNÉES LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE SERA UNE DES PLUS VIEILLES EN OCCIDENT

VRAI

Selon l'institut de la statistique du Québec, les 65 ans et plus représentent aujourd'hui 18 % de la population.

« Le Québec est une des régions où ça prend moins de temps pour doubler la proportion de personnes âgées » fait remarquer le démographe Yves Couturier. Il faudra 32 ans au Québec pour passer de 12 à 24 % de personnes âgées comparativement à 75 ans au Royaume

–Uni, et 70 ans à la France.

LES PERSONNES ÂGÉES NUISENT À L'AVANCEMENT PROFESSIONNEL DES PLUS JEUNES

FAUX

C'est faux, affirme Diane Gabrielle Tremblay, professeur à l'École des sciences de l'administration de la TÉLUQ. « Les personnes âgées sont nombreuses, elles alimentent l'économie, et de ce fait, elles créent des emplois pour les jeunes. De plus, on sait qu'il y a pénurie de main-d'œuvre dans plusieurs milieux »

UNE GRANDE PROPORTION D'AINÉS N'EST PAS AUTONOME

FAUX

Entre 5 et 7% des personnes âgées vivent en institution (CHSLD, hôpitaux ou logements sans cuisine dans un foyer où on fournit des soins). Le professeur Yves Couturier poursuit : « L'État contraint l'accès au CHSLD. Il dit que dorénavant, la priorité, c'est de donner des soins à domicile pour trois raisons : ça coûte moins cher, c'est bon pour la santé et le bien-être et c'est ce que les gens veulent. »

LES AÎNÉS VIVENT AUX CROCHETS

DE LA SOCIÉTÉ ET COÛTENT CHER

FAUX

« La hausse des coûts du système de soins de santé a très peu à voir avec le vieillissement de la population » affirme le démographe Yves Carrière.

Ce qui fait que les coûts de santé augmentent de façon très rapide, c'est la technologie, les salaires, l'inflation, les médicaments.

J'aime bien conclure avec les mots du président de l'AREQ, Pierre-Paul Côté, à l'occasion de la Journée internationale des personnes âgées. « Les personnes âgées sont de plus en plus actives et en santé, même à un âge avancé. Elles continuent de payer des impôts et des taxes, elles font du bénévolat auprès de centaines d'organismes, elles font de l'accompagnement comme personnes proches aidantes. Loin d'être un fardeau, les personnes âgées sont une **richesse et une force pour la société!** »

Rachel St-Pierre

Action sociopolitique



Écho du premier déjeuner



Bonjour, C'est dans une atmosphère de bonne humeur et de franche camaraderie que s'est tenu notre déjeuner de septembre. Plus de 100 personnes y ont participé. Magella, notre présidente, leur a souhaité la bienvenue en leur mentionnant notre satisfaction de les voir en si grand nombre. Après le déjeuner, notre présidente leur a présenté toutes les activités prévues au calendrier de la saison 2016-2017.

Elle a parlé en particulier du déjeuner d'accueil des nouveaux retraités en octobre, du déjeuner de la condition des hommes (vendredi 18 novembre) et du buffet de Noël (jeudi le 15 décembre). Elle a aussi mentionné qu'en mai, l'assemblée régionale se tiendra à Rimouski. On devra former un comité pour préparer de façon adéquate cette rencontre qui sera pour nous une fenêtre très importan-

te pour faire découvrir aux autres secteurs notre belle région. Il y aura aussi à la fin mai le congrès national de l'AREQ qui se tiendra à Lévis.

À cette occasion, d'autres intervenants ont pris la parole:

Yves Gauthier, président du comité de l'environnement est venu nous parler d'une pétition que l'on peut signer sur le site de l'assemblée nationale afin de bannir l'utilisation des sacs de plastique à usage unique.

Francine Gaudreau est venue nous parler d'une ligue de quilles qu'elle désire former. Le moment pour jouer serait le mardi en après-midi.

Margot Michaud organise avec quelques bénévoles un atelier de faux-vitrail. Les personnes intéressées peuvent communiquer avec elle. Aucun coût pour le cours. Les gens doivent simplement acheter le

matériel.

Jean-Roch Côté nous livre le résultat de la réflexion du conseil sectoriel sur l'implication des membres dans leur association. Il énumère les différentes tâches dont doit s'acquitter le conseil sectoriel et l'importance d'avoir de l'aide de nos retraités pour l'organisation de certaines activités.

Au plaisir de vous retrouver en grand nombre pour les prochaines activités!





Simon Ouellet 418-723-2499

simonouelletssq@globetrotter.net

Chronique de Simon!

Indemnité de près de 500 \$ pour des chirurgies reportées

21 juillet 2016

Le Conseil pour la protection des malades annonce qu'en vertu du jugement du 9 décembre 2010 accueillant son recours collectif, toutes les personnes qui, au Québec, ont manqué une chirurgie les 13 novembre 2002, 2 décembre 2002 et 16 janvier 2003 à cause des journées d'étude des médecins spécialistes tenues à ces trois dates, ont droit à une indemnité de près de 500 \$, sans aucuns frais de leur part. Leurs héritiers et autres représentants légaux peuvent aussi réclamer à leur place.

Veillez contactez Roy Larochelle Avocats inc. au 514 866-3003 poste 239 ou visitez le site Web www.roylarochelle.com pour remplir le formulaire de réclamation.

Le formulaire doit être transmis avant le **15 septembre 2016**.

Source : *Conseil pour la protection des malades*

Formulaire en ligne de directives médicales anticipées

11 juillet 2016

Dans la lignée de l'annonce faite le 15 juin dernier relativement à la mise

en place du Registre des directives médicales anticipées, le ministre de la Santé et des Services sociaux, Gaétan Barrette, informe la population qu'elle peut maintenant télécharger en ligne, sur le site Web de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ), le formulaire personnalisé lui permettant d'exprimer ses directives médicales anticipées en cas d'inaptitude à consentir à des soins.

Cette nouvelle façon d'obtenir le formulaire vient s'ajouter à la possibilité de le commander par téléphone. Il doit être signé, et toutes ses pages (y compris les deux premières) doivent être imprimées, remplies et posées à la RAMQ. Par la suite, les directives seront versées au Registre des directives médicales anticipées.

Géré par la RAMQ, ce registre est prévu par la Loi concernant les soins de fin de vie et permet aux professionnels de la santé de consulter les directives médicales anticipées qui y ont été versées.

Pour plus de détails sur la commande du formulaire et sur les directives médicales anticipées, rendez-vous au <http://www.ramq.gouv.qc.ca/directives>.

Source : *Cabinet du ministre de la Santé et des Services sociaux*

Augmentation de la prime d'assurance médicaments à compter du 1er juillet

30 juin 2016

La Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ) annonce qu'à compter du vendredi 1^{er} juillet 2016, la participation financière d'une partie des personnes inscrites au régime public d'assurance médicaments sera modifiée. Les changements apportés auront une incidence sur la prime à verser annuellement et sur la contribution payable en pharmacie lors de l'achat de médicaments. Ce sont les personnes de 18 à 64 ans, ainsi que celles de 65 ans ou plus sans Supplément de revenu garanti (SRG) ou recevant un SRG au taux de 1 à 93 %, qui sont visées par ces changements.

Prime

La prime annuelle maximale à payer à Revenu Québec lors de la production de la déclaration de revenus passera de 640 \$ à 660 \$. Il s'agit d'une augmentation de 3,1 %.

Contribution en pharmacie

La franchise mensuelle sera de 18,85 \$ au lieu de 18 \$, une augmentation de 4,7 %.

La coassurance représentera 34,5 % du coût de l'ordonnance, dont on aura préalablement soustrait la franchise, s'il y a lieu, au lieu de 34 %, soit une hausse de 1,5 %.

La contribution mensuelle maximale sera de 87,16 \$ au lieu de 85,75 \$ pour les personnes de 18 à 64 ans et pour celles de 65 ans ou plus ne recevant aucun SRG. Il s'agit d'une augmentation de 1,6 %.

Le tableau-synthèse des montants à payer peut être consulté sur le [site de la Régie de l'assurance maladie du Québec](#).

Source : RAMQ

Journée internationale des hommes – 19 novembre 2016



La Journée internationale des hommes aura lieu le 19 novembre 2016. Encore une fois cette année, l'AREQ a produit une affiche pour faire la promotion de cette journée.

En 2016, le thème qui a été choisi par l'Association est « **Partageons ensemble** ». Cette thématique évoque plusieurs qualités humaines que les hommes sont invités à partager : compétences, talents, disponibilités, émotions, idées, fierté, générosité, expérience, engagement, ou-

verture, etc.

Les responsables régionaux de la condition des hommes à l'AREQ ont été invités par courriel à diffuser cette affiche et à l'afficher dans différents lieux publics : cabinets de dentistes et de médecins, pharmacies, supermarchés, centre d'achats, églises, centres communautaires, CLSC, caisses populaires, casernes de pompiers, postes de police, institutions scolaires, tables de concertation des aînés (organismes membres), garages, restaurants et hôtels, etc.

Suggestions d'activités à réaliser le 19 novembre afin de souligner la Journée internationale des hommes

- Offrir des remerciements à un hom-

me qui vous inspire.

- Feuilletter un album de photos de famille avec vos petits-enfants.
- Raconter à vos petits-enfants « comment c'était dans votre temps ».
- Féliciter un adolescent pour ses exploits.
- Jouer ou sortir avec vos petits-enfants.
- Dîner en tête à tête avec vos fils.
- Avoir une pensée particulière pour les hommes qui vous ont inspirés et qui sont décédés.

Voici d'autres suggestions :

- Diffuser l'affiche proposée par l'AREQ.
- Écrire un article dans le journal local sur un homme remarquable.
- Écrire une lettre ouverte dans les médias sur le thème du jour.

Le bonheur et les hommes d'aujourd'hui...

Qu'est-ce qui nous garde heureux et en bonne santé tout au long de la vie ? Si vous pensez que c'est la célébrité et l'argent, vous n'êtes pas les seuls. Or, d'après le psychiatre Robert Waldinger, vous vous trompez. Directeur d'une étude d'une durée de 75 ans sur le développement adulte, M. Waldinger a recueilli, avec les membres de son équipe, des données sans précédent sur le *bonheur* et la *satisfaction*. Dans une présentation *WEB*, il partage trois importantes leçons sur la façon de se construire une vie longue et épanouissante.

Je vous invite donc à suivre le **lien Internet** qui suit. Vous y découvrirez, alors, une vidéo d'une douzaine de minutes qui présente et commente cette recherche de l'**Université de Harvard** menée auprès de **724 hommes** et qui dure depuis plus de **75 ans**. Cette recherche est toujours en cours...

Comme le contenu rejoint des éléments intéressants à *partager* avec les hommes de notre secteur, vous pourriez suggérer à d'autres membres de notre association de se brancher, à leur tour, sur cette vidéo. Bien que l'exposé soit en anglais, il y a des sous-titres français que vous pouvez activer en cliquant sur les onglets suggérés.

J'attends vos commentaires sur tout cela...

<https://www.ted.com/talks/robert-waldinger-what-makes-a-good-life-lessons-from-the-longest-study-on-happiness?language=fr#t-54508>

Je vous souhaite une excellente rentrée automnale !

Denis J. ROY, responsable du *Comité de la Condition des hommes* de

l'**AREQ**, secteur **01-F**, *Rimouski-Neigette*, et membre du **Comité national** de la «*Condition des hommes*» de l'**AREQ**.)



Les membres de l'AREQ ayant 75 ans en 2016.

Bonjour à vous toutes et tous, membres de l'AREQ !

Les membres du Comité de l'Amitié sont heureuses de vous informer qu'une rencontre s'est tenue, cet automne, pour souligner les membres de l'AREQ ayant 75 ans en 2016. Cette rencontre s'est déroulée à l'occasion d'un repas festif à l'Hôtel Rimouski, le jeudi 29 septembre 2016.

Les membres du Comité de l'Amitié et du Conseil sectoriel se sont joints aux 20 personnes fêtées : **Gabrielle ANCTIL, Roger BASTIEN, Christiane BÉLANGER, Denise BELZILE, Jeanne Mance BÉRUBÉ, Rita BÉRUBÉ, Émilien CARON, Jean-Paul CARON,**

Raynald CARON, Roger A. CARON, Robert DELISLE, Carmelle GUIMOND, Jean-Marc HAREL, Ghislain JEAN, Hugues LANGLOIS, Marie-Paule LECLERC, Réal MORENCY, Léo RICHARD, Rachel SAINT-PIERRE, Mariette VIENS et 8 de leurs accompagnateurs, accompagnatrices.

L'accueil fut fait par notre présidente de secteur, Mme Magella DESROSIERS, suivi d'une période d'informations incluant les assurances SSQ, présentée par Simon OUELLET.

Après le repas, un texte hommage a été livré par mesdames Gabrielle ST-AMAND et Marie NADEAU. À voir les regards des personnes participantes, nous croyons que cette formule a su plaire à

tous nos convives. Une photo de groupe sera remise en guise de souvenir. Gabrielle ST-AMAND au nom de tous les membres du Comité de l'Amitié: Marthe BÉLANGER, Audette JOUBERT, Danielle BOUCHARD, Marie NADEAU, Jeanne d'Arc OUELLET-LÉVESQUE, Ghislaine RIOUX PROULX, Gisèle CARON, Rachel ST-PIERRE.

P.S. S'il y a des membres qui désirent se joindre à notre équipe, il nous fera plaisir de vous accueillir.



Bourses de l'AREQ

Présentation générale

Les bourses de l'AREQ pour le soutien à la formation ont été créées en juin 2011, dans la foulée du 50e anniversaire de l'Association. Elles visent à soutenir des membres de l'AREQ ou encore leurs proches inscrits dans une démarche de formation ou de perfectionnement. Le sujet d'étude peut être lié autant à un champ d'intérêt personnel (arts, communications, etc.) que professionnel (éducation, santé, etc.).

Personnes admissibles

Le programme de bourses s'adresse aux membres réguliers de l'AREQ ainsi qu'à leurs enfants ou petits-enfants (à condition qu'ils soient âgés d'au moins 12 ans). Les personnes élues au conseil d'administration de l'AREQ et les membres de leur famille ne peuvent soumettre leur candidature. Les candidates et candidats doivent être inscrits à un programme d'études offert par:

une institution publique reconnue par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS);

-un organisme d'éducation populaire reconnu par le MEL, par le ministère de la santé et des services sociaux (MSSS) ou par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité (MESS).

Suite page 7

Suite 6

Bourses décernées

Les bourses sont décernées dans les dix régions de l'AREQ, en rotation, sur une base triennale.

Dans chaque région, la somme de 1 000 \$ est répartie également entre les récipiendaires. Cependant, les bourses sont d'un minimum de 250 \$ et d'un maximum de 500 \$.

Dossier de participation

Les candidates et candidats doivent remplir le [formulaire de mise en candidature](#). Ce formulaire doit contenir les coordonnées de la per-

sonne, un texte de présentation portant sur son intérêt à la formation (maximum 250 mots) et une lettre de la personne directrice de l'établissement scolaire ou de l'organisme d'éducation populaire attestant la fréquentation à ladite formation.

Le formulaire et la lettre d'attestation doivent être acheminés à l'attention de la personne présidente de secteur de l'AREQ entre le 15 janvier et le 1er mars de l'année au cours de laquelle la sonne, un texte de présentation portant sur son intérêt à la formation (maximum 250 mots) et une lettre de la personne directrice de l'établissement scolaire ou de l'organisme d'éducation populaire attestant la fréquentation à ladite formation.

Le formulaire et la lettre d'attestation doivent être acheminés à l'attention de la personne présidente de secteur de l'AREQ entre le 15 janvier et le 1er mars de l'année au cours de laquelle la région d'appartenance de la ou du membre décerne des bourses.

Sélection et remise des bourses

La sélection des récipiendaires est confiée aux régions. La remise des bourses a lieu lors d'une assemblée générale régionale ou sectorielle. Les personnes récipiendaires doivent être présentes pour recevoir leur prix.



Monique Blais, présidente régionale.



Bonjour à vous tous,

Déjà la dernière année du triennat 2014-2017! Cette dernière exige à la fois une réflexion sur le passé et une projection sur

l'avenir.

Pour débiter cette démarche, le conseil exécutif de l'AREQ a entrepris une tournée des dix régions du Québec.

Début octobre, c'était le tour de la région 01 à recevoir leur visite. Lors de cette session, les membres de votre conseil sectoriel, les délégués et substitués de votre secteur ont discuté, en atelier, sur les conditions pour un Congrès efficace et réussi ainsi que sur les orientations 2017-2020. On nous a dévoilé les résultats du sondage CROP auprès des membres de l'AREQ. Dans notre région, 62% de nos membres font du bénévolat sur une base régulière à raison de 4,4 heures/semaine. Bravo à vous toutes et tous!

C'est sous le thème : «Conviction Engagement Cohésion» que se tiendra à Lévis, du 29 mai au 1^{er} juin 2017, le 46^e Congrès.

Malgré cet important événement de notre Association, la vie continue.

En septembre, les personnes à la présidence de chacun des secteurs et moi-même avons planifié le calendrier pour l'année.

En octobre, la tournée des membres de l'exécutif fut précédée par la rencontre régionale et suivie par la formation en trésorerie donnée par Mme Nathalie Hébert et M. Doris Dumais.

Finalement octobre s'est clôturé par la tenue du conseil national à Rimouski. À cette occasion, nous avons présenté la vidéo que nous avons visionnée lors de l'AGR de Baie-Comeau. Un petit souvenir a été également remis aux participants. Merci à notre ami Hermel L'Italien pour la supervision de ce dossier tout au long de sa réalisation.

En novembre et décembre, les personnes responsables de comités sectoriels ont reçu à leur tour une formation sur leur comité respectif à Matane. Vous en aurez des nouvelles prochainement si ce n'est pas déjà fait dans vos bulletins sectoriels, votre site Web ou lors d'activités. Toutes ces formations visent un seul objectif, vous permettre d'être bien informés sur les dossiers pertinents pour nous tous, les personnes aînées.

Un petit rappel, pour être à la fine pointe de l'information concernant l'AREQ: inscrivez-vous à l'infolettre sur le site.

C'est un beau défi ! Pensez-y !

Le secteur est le pilier de l'AREQ. À votre assemblée générale sectorielle qui se tiendra fin avril, il y aura élection à la présidence. Dans plusieurs secteurs, il faut de la relève.

Enfin, nous aurons notre Assemblée générale régionale (AGR) dans le secteur Rimouski-Neigette à l'hôtel Rimouski, jeudi 18 mai 2017 à 9 heures. Je vous y invite en grand nombre, c'est l'instance représentative de la région et tous les membres de chacun des secteurs la forment.

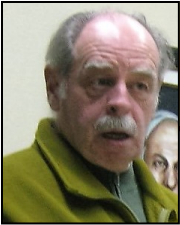
Lors de cette assemblée, nous élirons notre conseil exécutif pour le triennat 2017-2020. De plus, nous soulignerons les quarante ans de la région.

En terminant, je vous souhaite une Bonne année à l'AREQ.

Au plaisir de se croiser et d'échanger plus spécialement lors de ma visite sectorielle.

Monique Blais, présidente régionale.

Bas-St-Laurent-Gaspésie-Les-Îles-Côte-Nord



CELA VOUS A ÉCHAPPÉ?

Lors de l'envoi postal du bulletin sectoriel de février dernier, était jointe à votre bulletin, une invitation à devenir membre à vie, pour la modique somme de 10\$, de la Fondation Laure-Gaudreault.

«J'y verrai plus tard...»

«Ha oui, ce grand papier bleu...»

«Faudrait bien que je m'occupe de ça...»

Et puis, le temps a filé et vous n'êtes toujours pas membre...

Heureusement, vous avez encore l'opportunité de le devenir!

Comment?

En me faisant parvenir à mon adresse : Jean-Roch Côté, C. P.

463, Rimouski (Québec) G5L 7C5, un chèque à l'ordre de la Fondation Laure-Gaudreault ou un montant d'argent.

Je complèterai avec plaisir le bordereau d'adhésion pour vous et vous recevrez par la suite votre carte de membre.

C'est aussi simple que ça!

Pour tout ce qu'a fait jadis Laure Gaudreault pour nous, nous pouvons faire plus aujourd'hui, n'est-ce pas?

Sachons honorer son indéfectible dévouement en soutenant notre Fondation.

Jean-Roch Côté
Responsable de la

Fondation Laure-Gaudreault
Secteur Rimouski-Neigette
P. S. En février, nous étions 89 membres de la Fondation Laure-Gaudreault. J'ai reçu 38 nouvelles adhésions. Nous sommes 127 membres sur près de 900 membres à notre secteur AREQ...

Nous pouvons indéniablement être plus!

P. S. bis

Je suis capable d'en prendre...
Du courrier!

Communiqué

Rimouski, le 27 septembre 2016 : À l'occasion de la Rentrée scolaire 2016, la Fondation Laure-Gaudreault remet une bourse au montant de sept cent soixante et douze dollars (772 \$) au Club de robotique RIKITIK de l'école Paul-Hubert de Rimouski.

Cette bourse confirme un soutien tangible de la Fondation Laure-Gaudreault et de l'AREQ, secteur Rimouski-Neigette à la mission du Club de robotique RIKITIK, une organisation performante et motivante visant l'intérêt des jeunes à apprendre et à développer des attitudes positives qui les influenceront dans leur choix de vie future professionnelle comme personnelle.

Fondée en 1990 par l'AREQ, Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec, la Fondation Laure-Gaudreault a pour mission le soutien aux personnes âgées, à la recherche médicale et sociale, aux organismes de jeunesse et des jeunes.

- 30 -

Source :

Magella Desrosiers
magellades@globetrotter.net
Présidente de l'AREQ,
Secteur Rimouski-Neigette

Madame Magella Desrosiers, présidente de l'AREQ, secteur Rimouski-Neigette, a remis le

chèque à monsieur Daniel Carré du Club de robotique RIKITIK en présence de monsieur Jean-Roch Côté, responsable local de la Fondation Laure-Gaudreault.



Laure Gaudreault - Celle par qui la syndicalisation arrive

*Une poignée d'institutrices se réunissent à La Malbaie le 2 novembre 1936 et fondent l'Association des institutrices rurales de la province de Québec.
(Devoir 25 septembre 2010)*

Nouvelles et nouveaux retraités

Ce jeudi 20 octobre s'est tenu notre déjeuner d'accueil des nouveaux membres. 155 personnes étaient rassemblées pour souligner cet événement et c'est avec plaisir que plusieurs ont fait des retrouvailles émouvantes: amis, stagiaires et même professeurs rencontrant leurs anciens élèves!

Notre présidente, madame Desrosiers, a procédé à la présentation des membres du Conseil sectoriel, des responsables de dossiers, du comité organisateur de cette fête.

Un remaniement a été effectué au sein du Conseil sectoriel: M. Jean-Roch Côté accède au poste de trésorier, Mme Francine Gaudreau à celui de 2ème vice-présidence; un poste est donc vacant au Conseil sectoriel.

Après le déjeuner eut lieu la présentation des 19 nouveaux retraités qui ont répondu à notre invitation. Fut également accueilli M. Joël Simonet, retraité de longue date nous arrivant d'une autre association.

Les membres du comité organisateur n'avaient pas ménagé leurs efforts pour le bon déroulement et la réussite de l'événement. Tous nos remerciements et félicitations à Mmes Margot Michaud, Francine et Diane Gaudreau, Diane Bérubé, Yvette Guimond et Monette Levesque.

Nous vous donnons rendez-vous pour nos prochaines rencontres: le **18 novembre** le déjeuner organisé par le comité de la condition des hommes et le **15 décembre** pour le buffet de Noël.

Au plaisir de vous revoir,

Martine Brice

pour le conseil sectoriel





Chronique de Simon

REQ

Conditions
de renou-
vellement
pour le ré-
gime ASSU-
au 1^{er} janvier
2017

Résumé document A1617-AG
-04

En septembre dernier, l'ASSU-REQ et la CSQ ont procédé à l'analyse des conditions de renouvellement de notre assurance collective.

Régime à rétention et fixation des primes :

Il faut garder en tête l'équation suivante :

Primes = prestations versées + autres frais (frais administratif, marge bénéficiaire,

prime de risque et capital de risque)

Deux facteurs influencent les primes :

expérience du groupe :
composition démographique et comportements

d'utilisation.

Donc : + **de prestations versées** =

effet sur la prime.

hypothèses économiques : inflation et taux d'intérêt.

Donc : + **d'inflation**

et - taux d'intérêt = effet sur la prime.

Régime d'assurance maladie :

Le facteur de **projection** est utilisé afin d'ajuster le régime. Les éléments considérés sont le taux d'inflation et l'accroissement de l'utilisation. Considérant la bonne santé du régime, l'ajustement variera entre 1,22\$ et 3'68\$ pour 2017. Voir le tableau à la fin.

Régime d'assurance vie :

Ce régime comprend deux types de protection : celui de la personne adhérente et celui de la personne conjointe et des enfants à charge. Depuis 2009, une surprime a été ajoutée de façon graduelle à la prime d'assurance vie. Pour 2017, l'augmentation contractuelle sera compensée par cette surprime. Donc, pas de variation des taux de prime.

Droit au paiement antici-

pé 2017: nouveau

Lorsque l'espérance de vie de la personne adhérente est inférieure à 12 mois, si **demande par écrit** est faite, elle a le droit de recevoir une prestation maximale de 20 000\$ ou de 50% du montant de protection qu'elle détient.

Exemple : une personne de 60 ans et moins et ayant une assurance de 60 000\$ peut se prévaloir d'un montant de 20 000\$. Par contre la personne de 65 ans et + qui a maintenant une assurance de 30 000\$ peut se prévaloir d'un montant de 15 000\$.

Deux conditions sont exigées : espérance de vie inférieure à 12 mois et acceptation de son bénéficiaire si celui-ci est bénéficiaire irrévocable.

Le montant sera réduit de la prestation, au décès.

Assurance vie de la personne conjointe et des enfants à charge:

Pour la protection de 5 000\$ pour la personne conjointe et des enfants à charge, la prime sera maintenue au même niveau qu'actuellement.

Régime assurance maladie ASSUREQ

Variation de la prime mensuelle depuis 2012



Statut de protection	2012-14	2015-16	2017
Régime Santé			
individuel	19,76\$	21,40\$	22,62\$
monoparental	23,96\$	25,88\$	27,32\$
familial	38,34\$	41,32\$	43,54\$
Régime Santé +			
individuel	33,38\$	37,56\$	39,59\$
monoparental	40,06\$	45,01\$	47,41\$
familial	63,09\$	70,66\$	74,36\$

Primes mensuelles

Statut	Prime contractuelle	Congé de prime	Prime à payer
Assurance maladie			
Santé			
individuelle	25,62\$	3\$	22,62\$
monoparentale	30,32\$	3\$	27,32\$
familiale	46,54\$	3\$	43,54\$
Santé +			
individuelle	42,59\$	3\$	39,59\$
monoparentale	50,41\$	3\$	47,41\$
familiale	77,36\$	3\$	74,36\$
Assurance vie			
Choix 1			
individuelle	17,40\$		17,40\$
familiale	25,87\$		25,87\$
Choix 2			
individuelle	34,80\$		34,80\$
familiale	43,27\$		43,27\$
Choix 3			
individuelle	52,20\$		52,20\$
familiale	60,67\$		60,67\$



Simon Ouellet

Responsable ASSUREQ Rimouski

n.b. Ce texte est à titre de renseignements seulement. Pour toute information complémentaire au sujet du régime d'assurance collective ASSUREQ, nous vous invitons à communiquer avec le Service à la clientèle de SSQ au 418 651-6962 ou sans frais au 1888 833-6962.

Calendrier 2016-2017

Vendredi 9 septembre

Jeudi 20 octobre. Accueil des nouveaux membres

Vendredi 18 novembre

Jeudi 15 décembre. Buffet de Noël



Vendredi 13 janvier

Vendredi 17 février.: Déjeuner St-Valentin

Samedi 11 mars: Activité intersectorielle: 15 h au Colisée (Océanic)

Vendredi 31 mars: Déjeuner de l'environnement

Vendredi 28 avril: Assemblée générale sectorielle

Jeudi 18 mai: Assemblée générale régionale (AGR)

Juin: Fête des bénévoles à déterminer

Prenez note que les déjeuners auront lieu à l'Hôtel Rimouski à 9h30 sauf le 15 décembre et le 28 avril. Il est indispensable de réserver votre place.

D'autres activités pourront s'ajouter à cette liste. Pour plus d'informations, consultez le journal l'Avantage et votre courriel.

Réservez à :

Magella Desrosiers 418 723 1684

Martine Brice
418 722 0260



Toujours en action

Huit membres de l'AREQ et deux non-membres ont participé au perfectionnement en tennis. Ceux-ci ont grandement apprécié cette formation et la compétence du formateur. C'est un incitatif à continuer la pratique de ce sport.

Nous avions prévu faire un groupe de débutants. Le nombre d'inscriptions étant insuffisant, nous avons dû y re-

noncer.


Nous sommes actuellement à travailler sur le nouveau projet "Toujours en action" pour l'hiver 2017.

Au plaisir de vous y rencontrer!

Marie-Marthe Dionne



FÊTE DE NOËL

 Dans l'ambiance des fêtes, venez vous joindre à nous, jeudi le 15 décembre prochain. Indiquez-le dans votre agenda et invitez vos amis!

L'an passé, le Père Noël n'a pu se rendre. Il n'avait pas fini de confectonner tous ses jouets pour les enfants du monde entier... mais il avait chargé son chariot plein de cadeaux et de joies que le lutin co-quin nous a livrés. Les lumières

scintillantes, les boules argentées et les décors ont fait bien des heureux !

Je crois que cette année, notre fête de Noël sera réussie. Le comité et le conseil sectoriel sont dans les préparatifs afin que la fête soit à la hauteur de vos attentes. Musique, danse, animation et de nombreux cadeaux feront le bonheur de plusieurs.

Nous vous attendons en grand nombre jeudi 15 décembre à

11 heures à l'Hôtel Rimouski.

Joyeux temps des fêtes !

Margot

